Nations Unies S/2015/399



## Conseil de sécurité

Distr. générale 1<sup>er</sup> juin 2015 Français Original : anglais

## Lettre datée du 29 mai 2015, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 2219 (2015) du Conseil de sécurité, par laquelle le Conseil a décidé de proroger jusqu'au 30 mai 2016 le mandat du Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire et m'a prié de prendre les dispositions administratives requises.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous informer qu'après avoir consulté le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004) concernant la Côte d'Ivoire, j'ai nommé les experts suivants :

- M. Roman Brühwiler, douanes et transports (Suisse)
- M. Raymond Debelle, armes (Belgique)
- M<sup>me</sup> Lipika Majumdar Roy Choudhury, finance (Inde)
- M. Roberto Sollazzo, diamants et ressources naturelles (Italie)
- M. Manuel Vázquez-Boidard, questions régionales (Espagne)

J'ai également désigné M. Vázquez-Boidard aux fonctions de coordonnateur du Groupe d'experts.

(Signé) BAN Ki-moon



